

Villard 2025



Une forêt ravagée !?

Monsieur Fabien RAVANEL, Technicien Forestier Territorial de l'O.N.F., nous adresse ce message.

La forêt communale de Villard, couvrant une surface de 54,75 ha, s'inscrit dans un ensemble boisé, avec les forêts privées toutes mitoyennes. L'Office National des Forêts met en œuvre le Régime Forestier sur les parcelles communales qui relèvent du domaine privé de la commune, et cet article ne traitera que de la gestion mise en œuvre par l'ONF pour les forêts communales du secteur. Pour rappel, la politique forestière française, à l'opposé de l'anglo-saxonne, s'efforce d'approcher la gestion sous le prisme de la multifonctionnalité, c'est-à-dire que dans un même peuplement forestier, nous allons protéger l'environnement, assurer le maintien des terrains, réguler l'eau, limiter le départ des avalanches, contenir des blocs rocheux..., produire du bois et accueillir du public.



Régénération naturelle favorisée par la coupe de gros bois la surplombant

Le subtil équilibre de cette multifonctionnalité n'est pas simple à mettre en œuvre car chaque fonction selon l'entrée que l'on peut avoir n'est pas perçue de la même manière. Le regard du naturaliste se posera différemment de celui du promeneur ou de celui de l'entrepreneur en travaux forestiers. Aujourd'hui, plus qu'auparavant, l'intolérance entre les différents usagers, selon la fonction avec laquelle ils entrent en forêt, est fréquente, et nous conduit à de la mise en danger.

En effet, les exploitations forestières constituent l'une des activités les plus dangereuses. Le bûcheronnage est l'activité professionnelle la plus taxée en France : quasi 5 mois de salaire d'un bûcheron sont prélevés par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) afin de couvrir les accidents liés à ce travail.

Le bûcheron à chaque abattage doit faire preuve d'une grande concentration et précision afin de réaliser une prestation qualitative vis-à-vis de la forêt, sans par exemple détruire une zone de régénération bien installée, tout en prenant bien soin de ne pas s'exposer à des risques pour lui-même et pour autrui.

Ce qui se traduit par une difficulté à se concentrer sur la possible venue de personnes sur le chantier qui est interdit au public et fermé à ce dernier. Malheureusement, cette interdiction est bien souvent bravée alors que le danger de mort est évident. Cela nuit à la fois aux personnes qui pourraient se promener sur le chantier, et aux professionnels qui interviennent, car en cas d'accident, le dommage touche tout le monde alors qu'en respectant la fermeture, tout le monde pourrait évoluer sereinement dans sa pratique.

Toutes ces pratiques traduisent une forme d'attachement à nos forêts qui souffrent de plus en plus des effets du dérèglement climatique. En fonction de notre approche du milieu, les actions conduites par les uns peuvent interpeller, voire énerver les autres. En soi, c'est salvateur que chacun ait à cœur de se préoccuper de ce milieu exceptionnel, toutefois je souhaite

par cet article répondre à de nombreuses remarques, reproches, invectives qui sont lancés à l'encontre de la fonction de production de la forêt, alors que le bois paye la forêt !

Pour commencer, la forêt française métropolitaine couvre une surface de 17,4 millions d'hectares, et a augmenté de plus d'1 million d'ha ces 10 dernières années, alors qu'en 1860 en pleine révolution industrielle, elle atteignait son niveau de couverture le plus bas avec 8,9 millions d'hectares. Nous ne sommes donc vraisemblablement pas dans une situation de déforestation au niveau métropolitain, donc à priori pas de ravage de ce côté-là.

En matière de volume exploité, 40 millions de m³ sont exploités par an auxquels il faut ajouter 15 à 25 millions de m³ qui restent informels car auto-consommés par les propriétaires ou non déclarés.

Ceci est possible car la forêt croît de l'ordre de 5,4 m³/ha/an toujours en métropole, bien que l'on constate un ralentissement de 0,4 m³/ha/an dû aux effets du dérèglement climatique.

Si l'on fait un parallèle avec la forêt communale de Villard, qui, comme annoncé couvre 54,75 ha, on y exploite en moyenne 238 m³/an prélevés en moyenne sur 3,8 ha soit 15,19% de la surface parcourue par an, soit 62 m³ prélevés par hectare, sachant qu'en moyenne les parcelles comptent 400 m³ par hectare. L'ONF s'évertue à ne pas prélever plus de 20 % du capital sur pied, dans le cadre des coupes de bois vert.

A la 1ère lecture de ces chiffres pas de ravage non plus de ce côté-là.

Toutefois, on me dit souvent : « beaucoup de bois est coupé en ce moment » ce qui n'est pas complètement faux mais qui doit être nuancé.

Comme tout le monde le constate, le climat change, et de manière encore plus prononcée dans les Alpes, ce qui se traduit par des températures plus élevées, des périodes de sécheresse plus longues, des quantités de précipitations plus faibles : on est passé de 1400 mm à 1200 mm de précipitations soit 200 mm de précipitations en moins ces 20 dernières années (résultat des mesures recueillies sur le pluviomètre des Voirons).

La forêt souffre directement de ces effets, avec une production de biomasse moindre car les feuilles des arbres ferment leurs stomates pour limiter l'évapotranspiration quand il fait trop chaud, ce qui arrête le processus de photosynthèse et donc la croissance des végétaux, le tout jumelé au stress hydrique qui entraîne progressivement l'affaiblissement des arbres, voire leur mort.

En chiffre, à l'échelle de la France métropolitaine, cela donne 2 fois plus de mortalité en 10 ans : on est passé de 0,5 à 1 m³/ha/an de mortalité.

L'épicéa commun, essence emblématique de notre région, constitue aujourd'hui l'essence la plus prélevée en France avec 9 millions de m³/an soit 5% du stock de bois vivant en une année. On a multiplié la récolte par 2 en 10 ans. Ceci est lié aux ravages du scolyte (bostryche), nous y voilà.

Mais de manière plus globale toutes les essences sont impactées, avec aujourd'hui un niveau de récolte de chablis (bois mort sous l'effet des attaques de pathogènes et des aléas climatiques) de l'ordre de 50 %. Donc en effet, le forestier récolte le plus de chablis possible (souvent éparpillés) et ce pour plusieurs raisons : limiter l'installation et la prolifération des agents pathogènes, limiter la perte économique pour les propriétaires, limiter le volume de biomasse au sol dans les zones propices aux incendies, sécuriser les itinéraires (routes et chemins) ou encore renouveler la forêt en fonction de l'intensité du phénomène. Néanmoins, des petites poches de bois scolytés sont conservées pour la biodiversité. Et le forestier continue à travailler dans les peuplements vivants, ce qui donne cette impression de coupes permanentes...

Ensuite, la forêt évolue par sa croissance et la mobilisation des bois est nécessaire. Dernièrement des usagers m'interpellaient au sujet de la création de dessertes forestières (route à grumier, piste à tracteur, place de dépôt) au droit de sentier. Ce dernier portait le nom de sentier de la Charbonnière.

Le mot du Maire



Villardantes, Villardants.

Vous avez entre vos mains le Bulletin Municipal 2025, le dernier de ce mandat, puisque les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Une loi électorale interdit aux Maires d'utiliser ce bulletin à des fins électorales les 6 mois précédents cette date. Je ne ferai donc aucun bilan.

Vous pourrez cependant prendre connaissance des travaux effectués pendant l'année 2025 à Villard, le bulletin étant avant tout un moyen d'information entre les élus et la population.

Comme chaque année, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents de notre commune et j'apporte mon soutien à toutes les familles qui ont vu disparaître un de leurs proches en cette année 2025, parfois dans des conditions dramatiques.

Je remercie sincèrement toute l'équipe Municipale qui est à mes côtés depuis 2020 sans quoi rien n'aurait été possible. Je remercie aussi nos employés du service technique et administratif, qui font un travail remarquable, souvent dans l'ombre...

Merci aux enseignants de notre RPI Villard Burdignin de prendre soin des enfants de nos communes. Je ne peux hélas pas m'étendre sur le sujet de l'école maternelle dans ce bulletin...

Bravo à toutes les associations de Villard qui animent et font rayonner notre village au-delà de ses frontières. Des équipes dynamiques que nous nous efforçons de soutenir au mieux.

En mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible lors du vote d'ajouter ou de supprimer des noms ni de modifier l'ordre de présentation possible.

Pour terminer, je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2026 et vous donne rendez-vous le Samedi 17 Janvier.

Pierrick DUFOURD

**LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER
AUX VŒUX DU MAIRE QUI AURONT LIEU
LE SAMEDI 17 JANVIER 2026 A 19 H A LA SALLE POLYVALENTE**

Informations Municipales

✓ HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert, le mardi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 11h30.

Tél. : 04.50.39.12.40 - Courriel : mairie@villard74.fr
Site internet : www.villard74.fr

Monsieur le maire ou ses adjoints

assurent des permanences : Le mardi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 11h30.

✓ ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est éteint, pour des raisons d'harmonisation, de 23 heures à 5 heures du matin sur la commune. Cela représentait déjà une économie de plus de 4000 € chaque année avant l'envol du prix des énergies.

✓ TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Les travailleurs frontaliers ne payant pas la totalité des impôts français, la dotation de l'Etat à notre commune n'est pas exactement proportionnelle à notre population. Aussi, pour compenser, le canton de Genève nous verse des fonds genevois. Pour en bénéficier, tous les travailleurs frontaliers doivent se faire recenser **auprès de leur employeur.**

✓ REGLEMENT DES SALLES

Un règlement des salles concerne la salle polyvalente et la salle de la fruitière qui est réservée pour les réunions et conférences et mise à la disposition des associations.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce règlement en mairie ou sur le site internet de la commune : www.villard74.fr

✓ CIMETIERE

Un cadenas a été installé sur la porte du cimetière. Les entreprises doivent téléphoner en mairie avant d'effectuer tous travaux. Le règlement du cimetière est également disponible sur le site internet de la commune : www.villard74.fr

✓ DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Elle est située au lieu-dit "les Fellières" à Boège.

Elle est ouverte :

- Le lundi : 9h -12h et 15h -18h.
- Le mardi : 9h -12h.
- Le mercredi : 9h -12h.
- Le vendredi : 9h -12h et 15h -18h.
- Le samedi : 9h -12h et de 15h -18h.

Attention fermeture les jours fériés

Elle accepte les déchets verts, les encombrants, les cartons, la ferraille, le bois, les gravats, les déchets

ménagers spéciaux, les huiles, les piles, les néons et ampoules économiques, les pneus, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les capsules Nespresso usagées, les cartouches laser et jet d'encre usagées, le linge et les chaussures.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au gardien au 04.50.39.48.84.

✓ PÔLE MEDICO-SOCIAL

Notre commune dépend du pôle médico-social de Saint-Jeoire situé à 74490 SAINT-JEOIRE 39 Place de l'église. Téléphone : 04 50 33 23 48. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 sauf le mardi après-midi.

Vous pouvez y prendre rendez-vous avec Madame GIDROL ou Madame GODART nos assistantes sociales du secteur qui tiennent une permanence à Boège le mardi matin et à Habère-Lullin le jeudi matin ou avec Madame DEL CIANCIO, puéricultrice, qui tient, elle, une permanence à Boège le mardi après-midi.

✓ NUISANCES SONORES

D'après l'arrêté préfectoral n° 400 du 24 août 2005 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

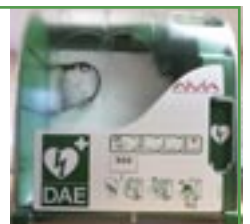
✓ DIVAGATION DES CHIENS

Pour le respect de tous, il est interdit de laisser divaguer son chien sans surveillance. Le centre Animaux-secours d'ARTHAZ est autorisé par la municipalité à capturer les chiens et les chats errants et à les euthanasier ou à les restituer moyennant une forte amende.

La mairie a renouvelé la convention avec le centre Animaux-secours. Celle-ci est obligatoire et son coût se monte à 1081,30 € (1,10 €/an/habitant) cette année.

✓ D.A.E.

Un défibrillateur automatisé externe a été installé en façade de la Mairie à gauche des portes d'entrée. Merci d'en prendre le plus grand soin, il peut sauver des vies.



✓ CONCILIATEUR CIVIL

Vous pouvez le contacter à l'antenne de justice 10 chemin de Morcy 74200 THONON LES BAINS - 04 50 17 04 82

Informations Municipales

État civil

(publication soumise à autorisation)

■ Naissances - 5 naissances en 2025

PIFFETEAU Céleste Christiane Monique31/03/2025
DUPRAZ Louis Yvon Michel16/06/2025

■ Mariages - 4 mariages en 2025

PROST Gaël Kévin et DAS NEVES GONÇALVES Andreia14/06/2025
LAPIERRE Dominique Claude Philippe
et MOLLIET Véronique Suzanne Antoinette05/07/2025
FERRER Pierre et HEITZ Aurélie Alicia26/07/2025
ROUX Dominique et PIANTONI Nadia06/09/2025

■ Décès - 15 décès en 2025

THESSIN William Tyler05/01/2025
THOMAS Bertrand05/03/2025
FELISAZ Serge Lucien.....10/03/2025
MOUTHON née PINGET Jeannine Marcelle Suzanne22/03/2025
MOUTHON Louis Max Martial09/04/2025
GUIFFREY Marie Antoinette23/05/2025
MAGNET Christian26/05/2025
ALoui Aniss08/07/2025
FENÉ née SOLÉGER Annie Marguerite13/07/2025
FENÉ Sabine Céline01/09/2025
NOVEL Guy Dominique Marcel07/10/2025
MOUTY Dorothée Maïté.....10/10/2025
SANTONI Jean Charles12/10/2025
MOUTHON Paul-Alexis31/10/2025
MOUTHON née MOREL Yvette Marie Julia21/11/2025

Informations Municipales

Stop aux dépôts sauvages

Le conseil municipal du 18 novembre 2025 a adopté le montant des amendes administratives pour dépôt sauvage.

En effet la propreté du domaine public et la gestion des déchets constituent des enjeux majeurs pour la qualité de vie des citoyens et la préservation de l'environnement. Le dépôt sauvage de déchets, en dehors des points de collecte prévus à cet effet, constitue une infraction nuisible à l'ordre public, à la sécurité et à la salubrité publique.

Il est donc nécessaire de renforcer la lutte contre ces comportements afin de protéger l'environnement et d'assurer un cadre de vie agréable pour les habitants.

Une amende administrative est donc instaurée d'un montant de 135 euros pour toute personne physique ou morale surprise en train de procéder à un dépôt sauvage de déchets (ordures ménagères, papiers, cartons...) sur le domaine public.

Une amende administrative d'un montant de 1 350 euros est, elle, instaurée pour toute personne physique ou morale surprise en train de procéder à un gros dépôt sauvage (mobilier, électroménager, bois, métal, déchets verts, pneumatiques, etc...) sur le domaine public.

Le conseil municipal salue la contribution de la majorité de nos concitoyens à respecter notre cadre de vie et le travail au quotidien de nos agents techniques.



Informations Municipales



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Ce qu'il faut savoir pour notre commune

En mars 2026 (1^{er} tour le 15 mars 2026, 2^e tour le 22 mars 2026), les électrices et électeurs seront appelés à élire leur conseil municipal. Une réforme importante, promulguée en 2025, modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants : le scrutin majoritaire plurinominal avec panachage disparaît au profit **d'un scrutin de liste paritaire**. Cette réforme vise à renforcer la parité femmes-hommes parmi les élu(e)-s locaux.

Nouvelle règle électorale : ce que doivent faire les administrés et la commune

En quoi consiste la réforme (en bref)

À compter des élections municipales de mars 2026, les communes de moins de 1 000 habitants éliront leurs conseillers municipaux au **scrutin de liste à deux tours, paritaire** (alternance des sexes sur les listes), sans panachage ni possibilité de rayer ou réordonner les noms. Chaque liste déposée doit être complète (nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir) et respecter l'alternance hommes / femmes. Cette harmonisation vise à garantir la représentation équilibrée des sexes dans tous les conseils municipaux.

Ce que doivent faire les administrés (électeurs)

1. Comprendre le nouveau mode de vote : vote de liste, pas de panachage

Contrairement au système ancien, **vous voterez pour une liste complète** (et non pour des candidats pris isolément). **Il n'est plus possible d'ajouter ou de retirer des noms (panachage) ou de modifier l'ordre des candidats.** Cette contrainte rend important le choix de la liste elle-même.

2. S'informer sur les listes et programmes

Avant le scrutin, lisez les professions de foi et les listes déposées. Les listes seront affichées et communiquées par la mairie / la préfecture. Participez aux réunions publiques et aux échanges organisés localement.

3. Vérifier leur inscription sur les listes électorales

Si vous avez changé d'adresse depuis 2024/2025, contrôlez votre situation auprès de la mairie ou en ligne sur servicepublic.fr. **Seules les personnes inscrites avant le 4 février 2026 (en ligne) et 6 février 2026 (en mairie) peuvent voter.**

4. Se munir d'une pièce d'identité le jour du vote

Le vote se fera sur présentation (obligatoire) d'une pièce d'identité conforme (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire). Pensez à vérifier la validité de vos documents et de la carte électorale.

5. Penser au vote par procuration si nécessaire

En cas d'absence le jour du scrutin, pensez à établir une procuration en temps utile. Pour faire votre demande de procuration en ligne, vous devez avoir la nouvelle carte d'identité et un moyen d'identification électronique certifié, avec France Identité. Vous devrez ensuite vous rendre sur le site maprocuration.gouv.fr et faire votre demande, connecté via France Connect.

Si vous n'avez pas cette nouvelle carte d'identité et ce moyen d'authentification certifié, vous pouvez tout de même faire votre demande en ligne, que vous devrez finaliser dans un commissariat ou une ambassade avec vos papiers d'identité. Pendant les périodes d'élection, les personnes y travaillant s'attendent à recevoir du public voulant faire une procuration, elles savent donc les orienter facilement.

Maryline PARENT, Secrétaire générale de mairie

Activités des Commissions

CMJ. DE VILLARD

HOMMAGE DU CMJ À PAUL-ALEXIS

*Membre actif du Conseil Municipal des Jeunes
depuis sa création en 2022*

Avec l'équipe du Conseil Municipal des jeunes, nous souhaitons rendre hommage à notre ami Paul-Alexis.

Nous n'avons pas trouvé les mots pour qualifier cette effroyable tragédie. Nous n'avons pas trouvé les mots pour exprimer notre compassion, notre affection et notre amour à sa famille. Nous n'avons pas plus trouvé les mots pour apaiser leur souffrance.

Que chacun de nous puisse lever les yeux vers le ciel et y voir briller une étoile. Une étoile qui désormais porte son nom, et qui continuera d'éclairer nos cœurs, comme Paul-Alexis a su éclairer par son sourire, sa bonne humeur et sa gentillesse nos réunions du CMJ.

Et comme vous pouvez le constater, au CMJ la parité n'était pas un sujet, avec Paul-Alexis le charme opérait ! Il était, à sa manière, le complément d'objet direct de toutes les attentions... Un magnétisme qui visiblement est une histoire de famille et ce n'est pas Louis-Emmanuel qui va nous dire le contraire.

Arvi Paulax, on t'aime...
LECMJ



C.M.J. DE VILLARD



Pour le mandat 2025-2026, le conseil municipal des jeunes compte 10 membres :

1 - Emma Meynet Dufourd, maire du C.M.J. (La Veillaz Devant), 2 - Lou Demaris (La Lanche), 3 - Alice Meynet Dufourd (La Veillaz Devant), 4 - Zoé Lecouffe (Les Prés), 5 - Clarisse Coulibaly (Les Reynats), 6 - Erel Demaris (La Lanche), 7 - Eryn Vuagnoux, 1^{ère} adjointe, (Les Crozats), 8 - Alexine BERNAZ (La Badosse), 2^{ème} adjointe, 9 - Lilou Ross (Les Crys), Olivia Berthou (les Prés), Venise Rebuffat (absente excusée le jour de la photo) (route de la Gruaz).

Je remercie les jeunes du conseil municipal pour leur soutien à mon élection de maire.

Notre mission sera de mener à son terme le projet du city stade pour rendre hommage à Paul Alexis et honorer l'engagement des jeunes, à l'origine du projet, qui ont quitté aujourd'hui notre groupe.

Et dès le mois de décembre 2025, nous serons au côté des membres du CCAS et du conseil municipal pour préparer et distribuer les colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu assister au repas de fin d'année.

Le maire, Emma Meynet Dufourd

Activités des Commissions

Commission Réseaux 2025

Cette année, 2 tronçons d'enrobés ont été réalisés sur la route de Miribel pour un montant de 36 452 €.

- Le premier à l'entrée du bois, côté Fully d'en Bas
- Le deuxième en dessous du réservoir du Tové.

Pour poursuivre les travaux commencés l'année dernière sur la route des Crozats, un nouveau tapis a été posé entre la sortie du hameau et le carrefour des Charrières.

Coût de l'opération : 49 527 €.



Commission Réseaux 2025

Afin de continuer l'entretien du cimetière, des bordures ont été posées et les enrobés ont été repris pour un montant de 6 925 €.



Activités des Commissions

La commission alpages

Les conventions qui liaient la commune avec les GAECs de Combasseron, de Miribel et du Bourgeau sont arrivées à leur terme au printemps 2025.

Si les secteurs de Combasseron et de Miribel ont été bien entretenus ces dernières années, le secteur du Creux de la Glappaz n'a pas respecté totalement les engagements écrits dans la convention.



C'est donc suite à nos remarques, mais surtout à ce constat, que le GAEC du Bourgeau nous a demandé de monter un dossier auprès de la SEA (Société d'Economie Alpestre) pour ce que l'on appelle « une reconquête pastorale ». Un devis de la société Marjollet, pour un montant de 46 560 € est donc joint au dossier.

Après les démarches nécessaires et obligatoires pour la demande de subvention, l'Europe nous a accordé 12 613, 10 €, la Région Auvergne-Rhône-Alpes 11 703.79 € et le département de Haute-Savoie 5 015, 91€.

Le reste à charge sera pris intégralement par le GAEC. C'est donc une opération "blanche" pour la commune.

Parallèlement à cette demande, et pour éviter que cela ne se reproduise, la convention d'exploitation de l'alpage du Creux de la Glappaz est signée avec le GAEC du Bourgeau et le GAEC du Pré fleuri, domicilié sur la commune de Boège. Je tiens à féliciter le GAEC du Pré fleuri pour le travail effectué durant cette saison estivale dans l'alpage.



Au mois de juin les trois conventions ont été signées pour une durée de 9 ans.

Elles rappellent aux exploitants leurs obligations concernant la bonne pratique de l'utilisation des alpages.

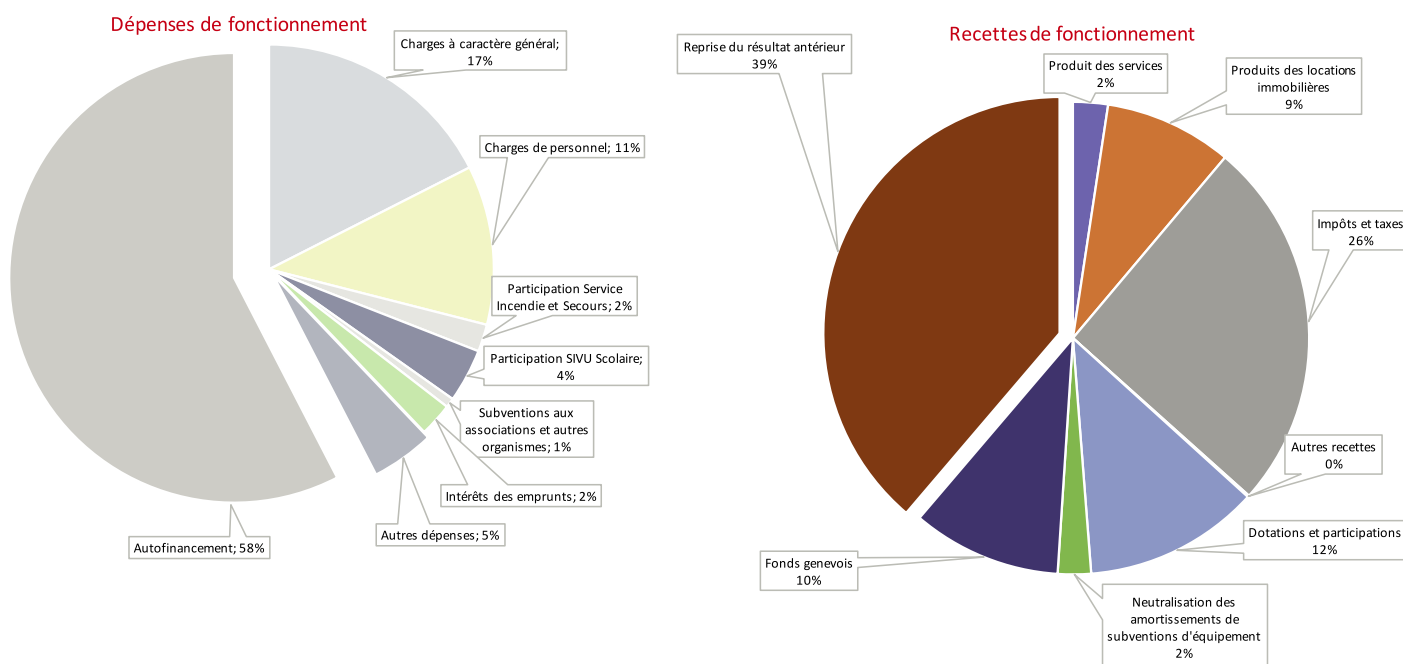
Pierrick DUFOURD

Activités des Commissions

Commission Finances

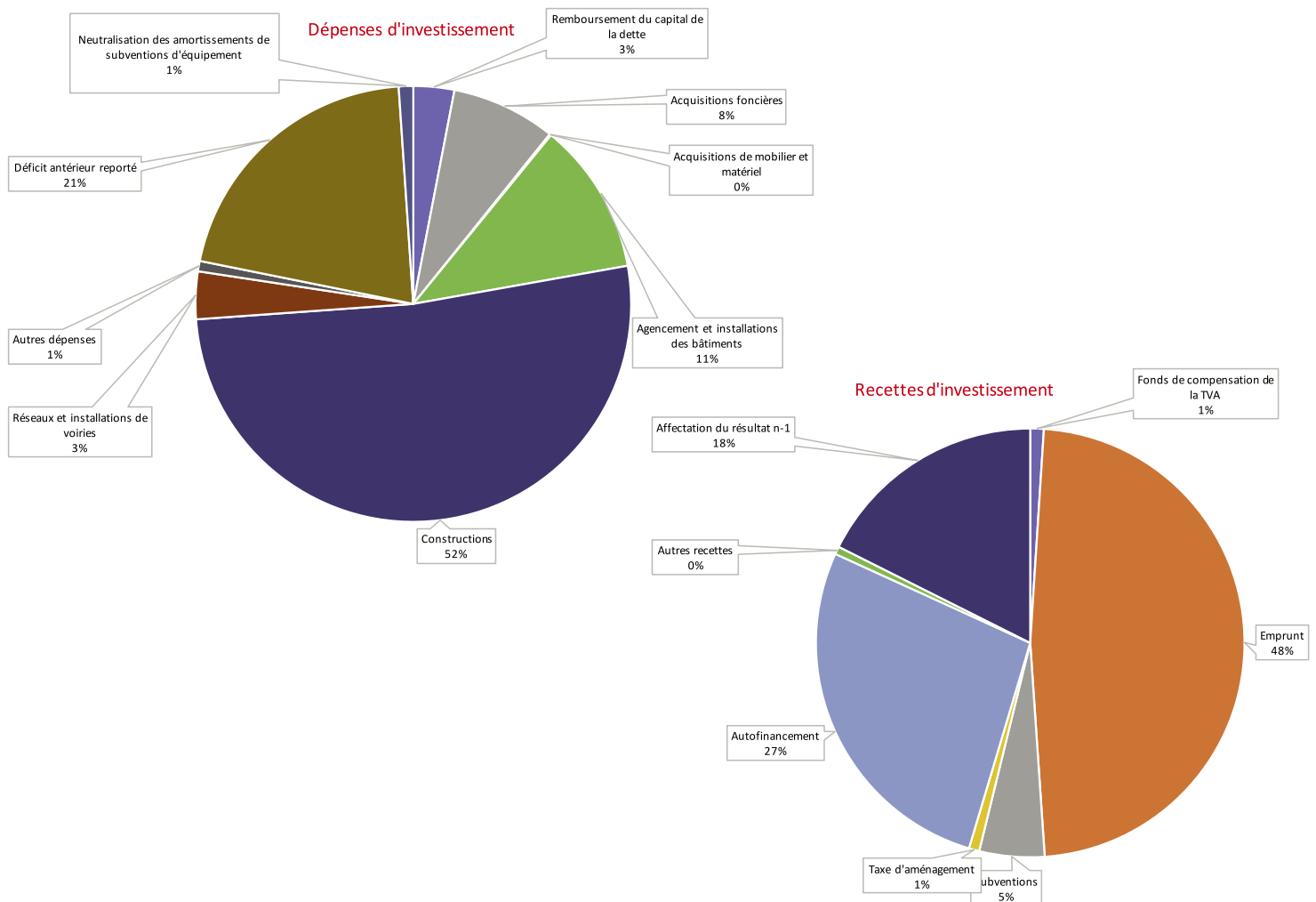
BUDGET PRINCIPAL - 2025

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Charges à caractère général	240 229,00	Produit des services	32 780,00
Charges de personnel	157 013,00	Produits des locations immobilières	120 000,00
Participation aux organismes de regroupement		Impôts et taxes	349 333,00
Participation Service Incendie et Secours	26 885,00	Autres recettes	1 481,00
Participation SIVU Scolaire	52 872,00	Dotations et participations	165 017,00
Subventions aux associations et autres organismes	9 290,00	Neutralisation des amortissements de subventions d'équipement	31 139,00
Intérêts des emprunts	33 000,00	Fonds genevois	140 000,00
Autres dépenses	62 297,00	Reprise du résultat antérieur	531 390,70
Autofinancement	789 554,70		
Total	1 371 140,70	Total	1 371 140,70



INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	Montant
Remboursement du capital de la dette	88 100,00	Fonds de compensation de la TVA	29 611,00
Frais d'études		Emprunt	1 390 505,30
Acquisitions foncières	225 000,00	Subventions	142 503,00
Acquisitions de mobilier et matériel	3 294,50	Taxe d'aménagement	22 818,00
Entretien bois et forêts		Autofinancement	789 554,70
Agencement et installations des bâtiments	328 003,08	Autres recettes	17 000,00
Constructions	1 500 000,00	Affectation du résultat n-1	510 967,17
Réseaux et installations de voiries	102 382,00		
Autres dépenses	22 250,00		
Déficit antérieur reporté	602 790,59		
Neutralisation des amortissements de subventions d'équipement	31 139,00		
Total	2 902 959,17	Total	2 902 959,17

Commission Finances



Taux des Taxes directes locales

Les taux 2024 ont été reconduits à l'unanimité pour 2025 par le Conseil municipal et s'établissent comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 4,96 % + 12,03% transfert du taux départemental depuis 2021 soit 16,99 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 47,77 %
- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 8,90 % avec majoration de 30 % soit 11,57 %

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS

(EN FONCTION DES DEMANDES FORMULÉES) VOTÉE AU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 NOVEMBRE 2025 :

- 4038 € pour BADABOUM,
- 1701 € pour les Culottes courtes
- 330 € pour le Ski club de VILLARD
- 250 € pour le Ski club Vallée verte
- 2500 € pour les athlètes de haut niveau du Ski club de VILLARD
- 500 € pour Villard en fête
- 500 € pour Villar'Ose
- 1 740 € pour La MARPA

Activités des Commissions

C.C.A.S.

Au niveau du comité d'animation sociale, nos activités hivernales démarrent classiquement par notre après-midi cinéma du mois d'octobre.



Le film retenu cette année, « Louise Violet », a conquis tout le public. Cette manifestation intercommunale a réuni plus de 130 personnes et s'est terminée autour d'un goûter offert par la mairie de Villard. Au niveau du comité, nous sommes très heureux du succès de cette rencontre inter villages mais aussi très fiers de pouvoir accueillir quelques pensionnaires de l'EHPAD de La Tour et de la MARPA d'Habère-Lullin.

Tout cela reste possible grâce à la précieuse collaboration de Thierry Georgel du cinéma La Trace que nous remercions chaleureusement.



C.C.A.S.



Une belle ambiance régnait lors de notre traditionnel repas des aînés à la salle communale ce 16 novembre 2025. L'accordéon a résonné aux sons de nos chansons savoyardes et a permis à nos danseurs, relativement nombreux, de réaliser valse et autres tangos. Les « beloteurs » n'étaient pas en reste pour clore cet après-midi festif. Tout le comité d'animation sociale tient à remercier le traiteur David Bertaux pour l'excellence de son menu et Etienne Mugnier, jeune accordéoniste, pour la qualité de sa prestation. Et nous vous rappelons nos après-midis récréatifs les 1^{ers} mercredis de chaque mois.

Denis DUFOURD

Activités des Commissions

Commission Information

Cette année 2025 a été marquée par la mise en ligne du nouveau site internet de la commune.

Cette nouvelle plateforme, plus moderne et conviviale, a été conçue pour vous offrir un accès simplifié à l'ensemble des informations et services municipaux.

Grâce à une interface claire et intuitive, vous pourrez désormais :

- Effectuer vos démarches administratives en ligne,
- Consulter les actualités de la mairie,
- Accéder à des informations pratiques.

Le site a été pensé pour répondre aux besoins de tous, avec une navigation fluide, des informations actualisées en temps réel par Maryline, notre secrétaire générale de mairie. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous invitons à le découvrir dès à présent à l'adresse suivante : **villard74.fr**



VILLARD INFOS

Deux fois dans l'année, au mois d'avril et d'octobre, vous recevez dans votre boîte aux lettres les actualités à venir. Vous retrouverez également les derniers Villard Infos sur notre site internet.

Un service mobile est également disponible avec l'application Localiti.



NOTRE PAGE FACEBOOK

<https://www.facebook.com/InfosVILLARD/>

pour vous livrer les informations de la commune autrement.

Un grand merci aux membres de la commission pour leur disponibilité et leur engagement, tout particulièrement à Jean-Louis GAVORY, sans oublier nos nombreux contributeurs qui enrichissent l'information locale !

Emilie BERNAZ

Intercommunalité

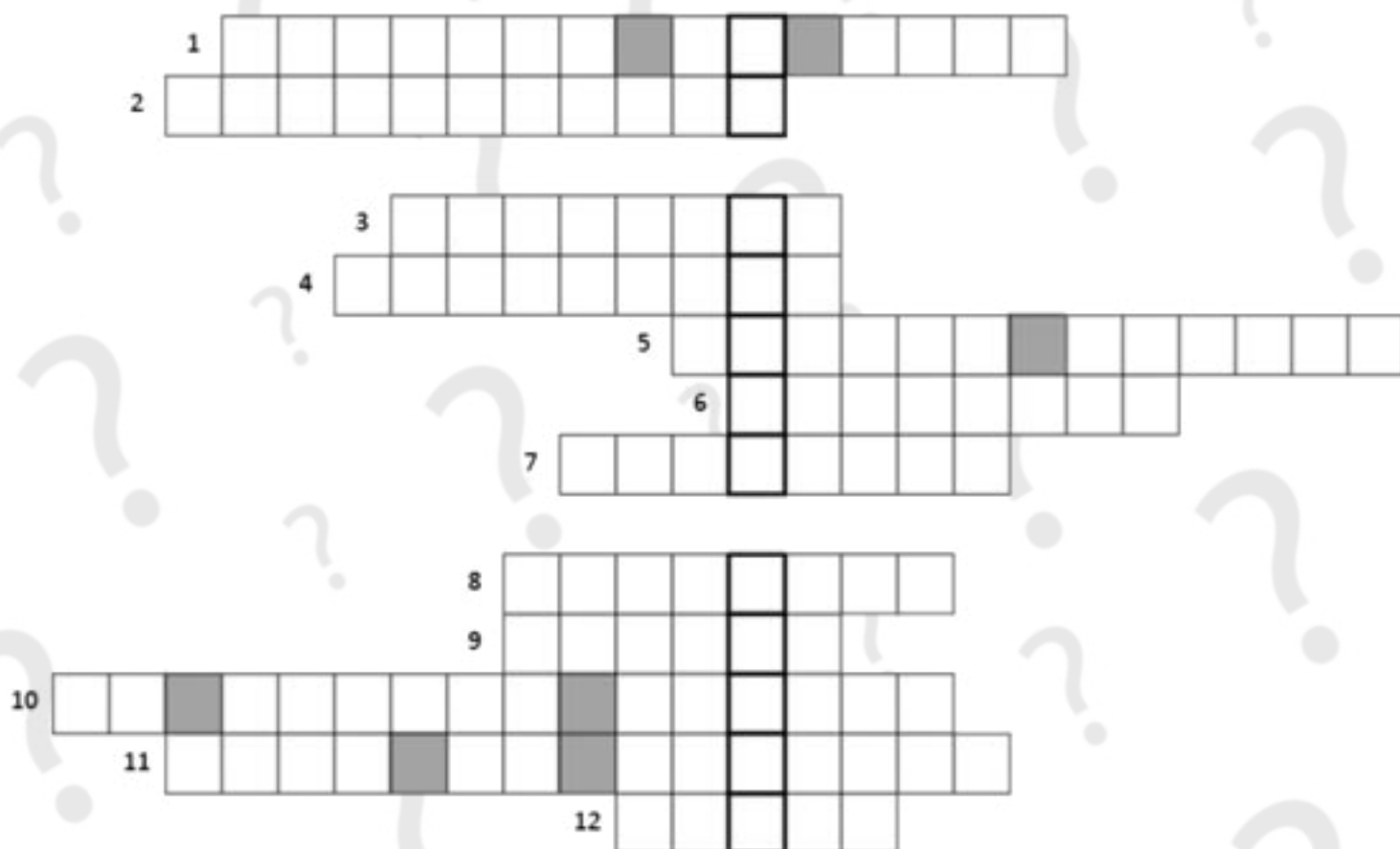
Ecole de Burdignin

Cette année, à vous de jouer pour identifier les activités qui ont rythmé l'année scolaire ... et retrouver le message codé destiné aux parents accompagnateurs, à l'APE, à nos mairies et au SIVU, grands acteurs de la richesse du parcours sportif, artistique et culturel de nos chanceux élèves !

1. Elle se déroule au mois d'octobre, et a pour but de faire découvrir de nouvelles saveurs, comprendre l'importance du « bien manger » et sensibiliser au gaspillage alimentaire. Nos élèves ont pu ainsi participer à des ateliers sur les 5 sens et réaliser des recettes de gâteaux à partir de légumes : courge, courgette, haricots rouges, carotte ! C'était la S _____ D _____ G _____
2. Aux Moises ou sur le plateau de Plaine-Joux, nos élèves se sont initiés à l' O _____ à travers la lecture de carte et à la prise d'indices. En binôme, ils sont partis à la recherche de balises, livrés à eux-mêmes dans ces grands espaces : une belle invitation à l'autonomie !
3. En lien avec le projet de Réseau Rural des Ecoles de la Vallée Verte sur la musique de création, nous nous sommes rendus au cinéma « La Trace » pour des séances « musicales » : Mary Poppins, Lever les yeux, Pat et Mat en ciné-concert. Puis un intervenant est venu déballer tout son matériel à l'école : capsules, polystyrène, vieux tissus, bouteilles vides, tuyaux ... pour nous expliquer et nous faire expérimenter le son au cinéma : nous nous sommes essayés au _____ !
4. Cette année, nous avons expérimenté un cross « différent » : les grands ont couru avec les plus petits, puis nous avons fait le parcours « à l'aveugle » avec un guide ou encore avec un bras dans le dos. Pour terminer, certains résidents des Narcisses sont venus courir avec nous et nos parents ont été invités à faire des dons pour l'association des Narcisses : c'était le cross S _____.
5. Il permet aux enfants de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique et économique : 4 demi-journées de pratique pour valider le S _____ - R _____
6. 8 séances à la piscine de Boège pour permettre aux CE1-CE2 de se sentir à l'aise dans l'eau et apprendre à nager en sécurité, le mois de juin était pour eux l'heure du cycle _____.
7. Passer, tirer, dribbler, se démarquer, coopérer, défendre... Que d'entraînements pour nos jeunes joueurs qui se sont initiés avec beaucoup d'entrain à ce sport collectif (le _____) où la zone est réservée au gardien de but et qui ont ainsi pu participer à des tournois interclasses avec d'autres écoles de la Vallée ou d'ailleurs.

Ecole de Burdignin

8. Du ski alpin dans des conditions optimales : du soleil, de la belle neige, des parents disponibles... et pour les CM2, une initiation à cette discipline originelle du ski : le _____ !
9. Les enfants ont appris une dizaine de _____ pour la fête de l'école : collectives, traditionnelles, en ligne, en couple... Dans la cour de l'école de Villard, le grand bal intergénérationnel a permis de terminer l'année dans une ambiance des plus festives !
10. Direction Bonlieu, à Annecy, pour assister à un spectacle musical sur la mer : théorbe, scie musicale, coquillages... nous ont accompagnés pour découvrir l'histoire de cette sirène à la voix d'or : L__ P_____ S_____. Nous avons ensuite eu le privilège d'une visite guidée de Bonlieu : grande salle, coulisses, loges, sous-scène, costumerie...Une belle surprise !
11. En lien avec la semaine nationale des mathématiques, les aînés de Burdignin sont venus jouer avec les CE1-CE2 pour leur faire découvrir de nouveaux J_____ D____ S_____ : Pickomino, Lucky Numbers, Skyjo ...
12. Ils sont partis 4 journées à Thonon pour s'initier au maniement de la barre et au hissage de la grand-_____. Quelques chutes à l'eau et beaucoup de rires et de souvenirs !





Intercommunalité

A l'école de Villard - Luc FORTIN

Comme chaque année, nous participons au Réseau rural de la Vallée verte dont le thème cette année était la création musicale. Aussi, plusieurs actions ont été menées pour faire progresser les élèves dans ce sens.

SPECTACLE - La petite sirène

Le 10 octobre 2024, nous sommes allés à Annecy voir un spectacle musical à Bonlieu avec l'école de Burdignin. Après le spectacle, les musiciens ont présenté leurs instruments puis nous avons eu la chance de visiter tout le bâtiment avec les différentes salles et les loges des artistes.



CONTE musical

Pour Noël, l'APE nous a offert un spectacle musical et c'est la compagnie des Sansnoms qui est venue à l'école nous proposer son conte : Le voyage de petit ours.



CONCERT de musique indienne

Nous nous sommes rendus à Habère-Poche pour assister à un concert de musique indienne.

Une belle découverte.



A l'école de Villard - Luc FORTIN

ATELIERS cinéma/création musicale

Nous avons pu travailler avec M. Letendre qui est intervenu à l'école lors de deux ateliers courant du mois de mars :

- les CP-CE1 ont créé des sons et des bruitages suivant les extraits cinématographiques proposés
- les MS-GS ont été amenés à comprendre que des sons différents peuvent réveiller des émotions bien distinctes sur un même extrait donné.

LE CINE-CONCERT



Le 7 avril, nous nous sommes rendus au cinéma La Trace pour une séance exceptionnelle : un ciné concert. La musique du film d'animation Pat et Mat, un dernier tour de vis a été jouée en live devant nous. Un moment hors du temps.

Un grand merci à M. Thierry Georgel !

RENCONTRE USEP « Ecoute, marche et rêve »

Nous nous sommes rendus à Plaine-Joux pour participer à la rencontre Ecoute, marche et rêve. Sur la route du conte, nous avons découvert des instruments, des musiciens. Puis à la fin de la promenade, ils nous ont proposé un petit concert.



A l'école de Villard - Luc FORTIN

LA GROSSE BOITE à sons des MS-GS de VILLARD

Nous avons cherché dans notre quotidien (classe, grenier, cave et maison) des objets qui faisaient un ou des sons bien différents :

- en les frottant, • en les grattant, • en les tapant, • en soufflant...



Nous avons gardé nos préférés et les avons assemblés pour en faire une grosse machine à sons. Elle a été exposée tout l'été à la médiathèque de Boège.



Puis d'autres projets sont venus compléter cette belle année scolaire

SCOLAHAND

Nous avons réalisé un cycle de jeux collectifs proches du hand-ball. Puis, pour clôturer cet apprentissage, nous nous sommes rendus à l'école de Bogève pour partager une demi-journée de jeux.

LIRE ET FAIRE LIRE

Comme chaque année, une fois par semaine, selon les périodes, nous avons reçu à l'école avec un grand plaisir les lectrices de l'association Lire et faire lire.

MÉDIATHÈQUE

Tous les deux mois, nous avons pu profiter des prêts de livres à la médiathèque de Boège ainsi que des ateliers et lectures préparés par les documentalistes.

CROSS SOLIDAIRE, COURIR avec et pour les autres

Le vendredi 4 octobre, tous les élèves du RPI Villard-Burdignin se sont réunis à Villard pour courir ensemble en faveur de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé pour les personnes handicapées « Les Narcisses ».

3 courses ont été proposées aux élèves pour les sensibiliser au handicap et à l'Autre :

A l'école de Villard - Luc FORTIN



Courir à 3 en s'adaptant à la vitesse du moins rapide



Courir à 2 : l'un porte un masque sur les yeux et l'autre le guide



Courir le plus vite possible avec les deux mains dans le dos

Nous avons été rejoints par des résidents du foyer des Narcisses ainsi que leurs éducatrices.

LA GRANDE LESSIVE

Comme chaque année, tous les élèves du RPI créent sur deux thèmes communs :

En octobre :

« **Du papier, des papiers, vos papiers** »

En mars :

« **Pareil, pas pareil** »

Toutes les créations sont exposées sur les grillages de nos deux écoles.



SKI DE FOND



Nous avons pu réaliser 6 séances du 30 janvier au 7 février (sur les 8 prévues initialement) car la semaine avait débuté avec la pluie

A l'école de Villard - Luc FORTIN

Un grand merci au foyer de Villard pour leur accueil toujours impeccable et à la station des Brasses pour la préparation des pistes. Merci aussi aux moniteurs de l'ESF de la Vallée verte et aux parents agréés qui rendent possibles ces séances.

Toutes les conditions étaient réunies pour passer un super moment d'apprentissage !



SAVOIR NAGER

Malgré la fraîcheur de certains après-midis, nous avons pu réaliser notre cycle de natation à la piscine de Boège.

Un grand merci aux parents agréés qui nous accompagnent ainsi qu'au personnel de la piscine pour son accueil.

SAVOIR ROULER

En fin d'année, avec les belles journées que nous avons eues, nous avons réalisé notre cycle vélo dans la cour de l'école. Nous avons appris à s'équilibrer, à se propulser, à se diriger ...

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Puis, pour clôturer cette belle année, nous avons proposé un spectacle de danses accompagné par l'orchestre de la compagnie des Sansnoms.

Nous avons invité nos familles à danser sur plusieurs de ces danses : polka, rock, twist, madison, danse des canards, la chenille...

Un vrai moment de partage et de convivialité.



Nous tenions à remercier sincèrement nos mairies, le SIVU et l'APE qui rendent tous ces projets possibles.

Aurélie THOMAS

Intercommunalité

Crèche Badaboum

BADABOUM

crèche associative à gestion parentale



Cette année encore, la crèche Badaboum a pu accueillir les enfants des communes de Villard, Habère-Lullin, Burdignin, Habère-Poche, Saxel, Bogève et Saint-André et créer du lien entre les familles de la vallée.

L'association est heureuse de poursuivre ses activités avec ses partenaires.

Tout d'abord avec la MARPA «la Clairière », où la visite des enfants une fois par mois, entretient des moments très complices et des échanges intergénérationnels.

Ensuite, la bibliothèque d'Habère-Lullin et la médiathèque de Boège accompagnent la crèche dans des temps de lecture et d'animation pour les enfants.



Cette année l'arrivée de Maggy, notre nouvelle mascotte, a suscité beaucoup d'enthousiasme. Véritable fil rouge du quotidien, elle accompagne les enfants dans leurs découvertes et stimule leur curiosité.

La familiarisation des enfants lors de leur arrivée à la crèche est désormais une période plus sereine. En effet le travail réalisé en amont par les professionnelles, leur écoute et leur bienveillance à l'égard des parents et des enfants ont permis de faciliter ce temps particulier.

Les événements marquants 2025 :

- Lors de la semaine nationale de l'Enfance du 17 au 21 mars, le thème « Encore ! Jouer à l'infini » a inspiré l'organisation d'une kermesse festive, qui a réuni petits et grands dans une ambiance joyeuse.
- La participation des communes a permis de modifier le matériel de la salle de change et ainsi de favoriser l'autonomie des enfants.
- Grâce aux animations organisées par les parents de la crèche (le Rock 'N Mioche et la chasse aux œufs) nous avons pu investir pour l'amélioration du quotidien des enfants.

Nous vous attendons très nombreux au parc d'Habère-Lullin pour notre célèbre « Chasse à l'œuf » qui aura lieu le dimanche 26 avril 2026, et à notre incontournable « Rock 'n Mioche » le vendredi 26 juin 2026.

Intercommunalité

S.I.V.U. Scolaire

Le SIVU scolaire Burdignin Villard :

- Gère les cantines des 2 communes, ou 90 enfants environ prennent leur repas quotidiennement,
- Gère la garderie périscolaire installée à Villard, qui ouvre ses portes de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 et accueille une vingtaine d'enfants chaque jour,
- Finance les transports lors des activités scolaires : ski , sortie pédagogique...
- S'occupe du fonctionnement des écoles : achat des fournitures scolaires, jeux , matériel informatique ...
- Soutient financièrement les projets des enseignants.



Les repas des 2 cantines sont préparés dans les cuisines de la Cordée située au Village de L'Espérance à Burdignin. Le prix du repas est facturé : 4,90, mais le SIVU prend en charge une partie du prix de ce repas pour que celui-ci soit facturé 4 euros aux parents.

L'inscription des élèves à la cantine se fait via le logiciel E-Ticket. Les parents doivent, avant le 3ème mardi de chaque mois (date butoir rappelée par mail par le secrétariat), payer et inscrire pour tout le mois suivant leurs enfants à la cantine.

Malgré les mails de rappel pour ces inscriptions, dont un la veille de la clôture des inscriptions, des parents oublient encore d'inscrire leurs enfants ou de payer les repas à temps et perturbent par ce fait le bon fonctionnement des réservations des repas auprès de notre prestataire qui nous réclame des inscriptions au mois pour bénéficier de tarifs avantageux sur les produits composant les repas.

Pour tout élève non inscrit ou repas non payé, le prix du repas est fixé à 12 euros au lieu de 4, ce prix de repas exceptionnel est notifié dans le règlement de la cantine.

Les enfants doivent respecter le règlement et le personnel de cantine.

Les élèves ne respectant pas les règles et le personnel seront sanctionnés d'un avertissement. Les parents seront ensuite convoqués à un entretien avec les responsables du SIVU.

Nous remercions les personnes qui font vivre ces 2 écoles :

- Nathalie notre secrétaire du SIVU (secrétariat de la mairie de Burdignin)
- Florence, Jeanine et Hélène qui s'occupent de la cantine de Villard,
- Audrey, Mélanie et Valérie qui gèrent la cantine à Burdignin
- Vanessa et Valérie qui animent la garderie périscolaire de Villard
- Les enseignants et les parents d'élèves qui s'investissent pour tous les enfants de l'école.

Christophe Bossu



Intercommunalité

Le cinéma - La Trace

Pourquoi montrer des films en salle ?

traditionnelle trêve estivale (synonyme de baignades, barbecues et repos) la profession espérait un regain de fréquentation avec l'arrivée de l'hiver.

Et pourtant... toujours pas de décollage.

Depuis quelques semaines, la petite musique nationale se réactive : « Le cinéma est en crise ». Les signaux deviennent concrets : des distributeurs déposent le bilan, des salles sont à vendre, et certaines... ont déjà éteint l'enseigne.

Et à Villard ?

Nous suivons malheureusement la tendance nationale, avec une baisse d'environ 20% des entrées par rapport à 2024 (qui était déjà une année faible en termes de fréquentation).

Les raisons sont multiples : d'abord, le changement profond des habitudes depuis la crise Covid. La météo, qui joue un rôle primordial dans l'envie d'aller au cinéma : sous le soleil, pourquoi s'enfermer dans une salle obscure ?

La qualité des films grand public qui, c'est vrai, n'est pas toujours au rendez-vous.

Le prix d'une place pour 2 heures de film, avec la crainte de « perdre son temps ».

Le nombre de séances disponibles, qui alimente cette petite voix intérieure : « Pas grave, il repassera... » ou pire ... « On le verra à la télé ».

Et puis cette curiosité que nous avons tous un peu perdue, ce goût du risque d'aller voir un film en salle sans que les médias s'en soient emparés à grand renfort de communication.

Enfin, le changement rapide des usages vers les plateformes gratuites et les contenus sur smartphone me fait penser que cette crise n'est pas seulement conjoncturelle.

Alors oui, le contexte est difficile, mais quel espoir pour un futur proche ?

La force de l'exploitation cinématographique, c'est sa résilience, comme le raconte précisément l'histoire du secteur.

Nos pratiques culturelles sont plurielles et en constante évolution, dès le plus jeune âge. L'enfant-spectateur se construit à la maison, à l'école, dans ses loisirs : son regard, sa sensibilité, son imaginaire se forment partout. Les salles et leurs équipes ont un rôle essentiel dans ce parcours, parce qu'elles accompagnent la création dans toute sa diversité.

Rappeler l'attractivité de la salle de cinéma qui reste un espace de liberté pour tous.

Un lieu commun, un terrain neutre, ouvert, où l'on se rencontre, où l'on partage, où l'on découvre des cultures différentes et où l'on grandit ensemble.

Même si parfois tout ressemble à un rouleau compresseur qui nous pousse vers la peur et le repli, il est essentiel de reprendre la main. Revenir au sens. Se recentrer sur ce qui nous relie : l'épanouissement, le bien-être collectif, l'altérité, l'émotion esthétique, le langage.

La richesse est dans nos territoires, auprès de nos publics, avec nos partenaires locaux.

Les salles sont diverses, petites ou grandes, rurales ou urbaines, mais elles sont unies par la même mission : ouvrir le monde, donner accès aux images, et maintenir ce fragile mais précieux maillage qui rend la culture vivante, accessible, partagée.

Merci aux jeunes de la Team Ciné (le club jeune du cinéma) pour leur investissement.

Merci aux membres de l'équipe « La Toile de la Vallée Verte » pour leur engagement.

Le cinéma - La Trace

Merci aux professeurs des écoles de concrétiser mes propositions d'éducation à l'image en faisant découvrir les émotions d'une salle de cinéma.

Merci aux élus du territoire pour leur soutien sans faille.

Et merci à vous spectateurs qui fréquentez ce lieu atypique. Continuons à tenir ce cinéma vivant, ensemble, image après image, pour qu'il perdure.

Le cinéma change ? Nous aussi !

Le futur de La Trace se joue ici, dans la salle... et désormais aussi sur notre nouveau site.

www.cinema-latrace.com



Thierry GEORGE

Projet École Maternelle Villard

Dans le dernier Villard Infos, vous avez pris connaissance de l'abandon provisoire de la construction d'une école maternelle à Villard.

Un projet déjà bien avancé que la majorité des élus de la Com Com ont choisi de différer (je dirai balayer) pour des raisons financières. D'autres projets inter-communaux semblent prioritaires....

C'est un projet pour lequel nous continuons de nous battre avec le soutien d'une équipe de parents d'élèves que je remercie. Une équipe qui se bat aussi pour la problématique des modules installés sur la commune de Burdignin qui accueillent les élèves. Des modules inadaptés, voire indécents pour y installer une salle de classe. Problématique qu'il faut régler afin que nos enfants puissent avoir un apprentissage de qualité.

Le projet de construction est donc décalé de quelques années, 2030 nous dit-on ?

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Même si on y croit tous, cela dépendra surtout de la Com Com et de ses choix d'investissement.

Jusqu'à la fin de ce mandat, avec votre soutien, nous ferons avancer les choses.

Toutes les décisions que nous prenons laissent des traces, et celle-ci en a laissée énormément.

Ma colère du premier jour n'est toujours pas apaisée...

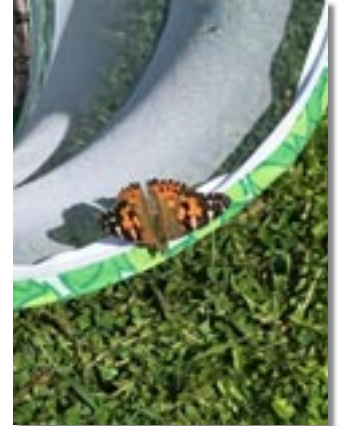
Pierrick DUFOURD

Intercommunalité

Ecole maternelle de Boège 2024-2025

Retour sur une belle année pleine de projets pour l'école maternelle intercommunale. Les enfants ont travaillé sur la thématique de la **nature** tout au long de l'année avec des réalisations diverses telles que :

- La réalisation d'hôtel à insectes et l'étude de la biodiversité, élevage de papillons.



- Les enseignantes ont expérimenté et adopté **l'école dehors**. Il s'agit de faire la classe en dehors des murs de l'école. Plusieurs séances pour chaque classe ont eu lieu dans la forêt au bord de la Menoge. Les enfants apprennent différemment les compétences des programmes scolaires. Un réel succès.



Ecole maternelle de Boège 2024-2025

- Spectacle

Toujours dans la thématique de la nature, les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle de la compagnie des Tontons tourneurs intitulé Caché dans la forêt.



- L'année s'est terminée par une belle visite de la ferme pédagogique et des ruchers du Haut Chablais à Allinges



- Rando ciné :

les élèves se sont rendus à pied depuis Boège jusqu'à Villard pour assister à une séance de cinéma en passant par le sentier de la Menoge.



Vie Associative

A.C.C.A.

(ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE VILLARD)

L'ACCA de Villard compte pour l'année 2025-2026, 37 adhérents.

Les membres du bureau : COSTAZ Yann (Président), JACQUES-VUARAMBON Franck (Vice-Président), JACQUES-VUARAMBON François-Xavier (Secrétaire), JACQUES-VUARAMBON Didier (Trésorier), MOUTHON Franck et GIRAUD Romain.

Le garde-chasse particulier : MOUTHON Nicolas

Sur la commune de VILLARD, les jours d'ouverture de la chasse sont les suivants :

Jeudi toute la journée, samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 13h.

La fermeture de la chasse sera le 18 Janvier 2026.

L'application CHASSECO créée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie à destination de tous les usagers de la nature permet à tout détenteur d'un smartphone de se localiser et de connaître instantanément les jours de chasse et les zones non chassées sur toutes les communes du département, sur fond cartographique :

<https://www.chasseco.fr/>

Pour toutes questions ou pour nous informer des manifestations sur le territoire de la commune, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : acca.villard@gmail.com

François-Xavier JACQUES-VUARAMBON



Vie Associative

Les Narcisses

Une fois encore, l'EAM des Narcisses a connu un été bien rempli !

Entre les balades sur les sentiers de la Vallée Verte, les activités variées, voile, Cimgo, ateliers créatifs, soirées Food truck, stand de glaces... Le programme a été riche et animé.

La fin de l'été a également été marquée par un événement important : les 20 ans des Narcisses ou du moins du nouveau bâtiment. Une belle fête rassemblant résidents (les petits de Narcisse...) familles, voisins, salariés et partenaires. Une journée placée sous le signe des rencontres, des souvenirs partagés, des rires et des sourires.

Un grand merci au CCAS de Villard pour son accueil chaleureux. Ouvrir ses portes aux Narcisses est un beau geste d'inclusion et de vivre-ensemble.

Vivement les prochaines rencontres !





Vie Associative

Villard en Fête



L'association VILLARD EN FETE vous propose des animations afin de créer du lien et de favoriser des échanges sympas au sein de la commune de Villard !

BOURSE PETITE ENFANCE D'AUTOMNE



Villard en fête continue de vous proposer de vendre vos articles lors des bourses à la petite enfance ; celle de printemps/été a lieu dans la salle des fêtes de Villard et celle pour l'automne et l'hiver se déroule dans la salle des fêtes de St André. Si vous désirez vendre des produits, n'hésitez pas à nous contacter ! Et si vous aimez les bonnes affaires, venez nous rencontrer sur place.

Toute l'équipe des bénévoles est toujours aussi fière d'organiser l'apéro concert.

Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour passer un agréable moment : des groupes musicaux de qualité, une température plus qu'agréable et de la tartiflette, qui en a ravi plus d'un !



A vos agendas pour les prochaines animations !



Le Père Noël
à VILLARD

Le Père Noël fera une halte sur le parvis de la mairie, le dimanche 21 décembre après-midi. Il a trouvé un petit créneau pour nous rendre visite juste avant le grand rush. Au programme, balades en calèche et goûter offert par l'association.

Notre 1^{er} concours de belote a rencontré un vif succès en mars dernier. La date du prochain est d'ores et déjà fixée au 1^{er} mars. Nous vous attendons nombreux dans la salle des fêtes !

Le comité reste à l'écoute de toute nouvelle proposition d'animation et, si le milieu associatif vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et pourquoi pas, à rejoindre notre équipe de bénévoles. Ambiance assurée !

Pour nous contacter par mail, c'est par ici :

villardenfete@yahoo.com

A très vite pour de nouveaux moments de convivialité et d'échanges !

Vie Associative

VILLAR'OSE

6^{ème} Marche Rose : une belle mobilisation à Plaine Joux



Dimanche 5 octobre, l'association Villar'ose organisait la 6^e édition de la Marche Rose sur le plateau de Plaine Joux, dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose. Malgré une météo défavorable, **449 participants** ont répondu présents et se sont mobilisés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nous avons même eu le plaisir d'accueillir 10 résidents de l'établissement Les Narcisses à Villard, ainsi que 4 de leurs accompagnants. Ils étaient tous ravis de pouvoir manger leur repas dans la salle hors sac et ainsi apporter leur contribution à l'évènement.

Les inscriptions étaient possibles en ligne via Hello Asso ou directement sur place.

Un stand de l'association proposait à la vente tote bags, gourdes, porte-clés et divers objets réalisés à la main par des bénévoles.

Trois associations bénéficiaires des dons de l'édition précédente avaient fait le déplacement :

Les Fées Roses du CHAL, Des Elles pour vous et Vivre comme avant. Les participants ont ainsi pu échanger avec leurs représentantes, mieux comprendre leurs actions et découvrir différents objets à la vente liés à Octobre Rose.

Cette année, deux nouveaux circuits étaient proposés :

Un parcours de 9,5 km, destiné aux marcheurs les plus courageux.

Un parcours de 4,8 km, accessible aux familles et pensé pour encourager la participation des enfants. Ces derniers ont d'ailleurs pu profiter d'une surprise le long du chemin : des animaux peints sur des planches en bois et cachés dans la nature, à découvrir au fil de la marche.

À leur retour, les participants ont partagé un repas chaud composé de lasagnes, salade, un morceau d'abondance et une pomme. Des hot-dogs et crêpes sucrées ainsi que des boissons étaient également proposés à la vente.

Une tombola a permis de remporter de nombreux lots généreusement offerts par des commerçants de la Vallée Verte et de la région.

Cette journée fut un succès, autant en termes de participation que de mobilisation autour de cette cause essentielle. Les bénéfices de la manifestation, **soit 7 000 €**, seront reversés à des associations locales œuvrant pour le bien-être des personnes atteintes d'un cancer du sein ou en rémission.

Un grand merci aux membres du comité, aux bénévoles, aux participants et aux partenaires pour leur soutien et leur engagement.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la prochaine édition, qui se tiendra le dimanche 4 octobre 2026. Nous espérons vous voir nombreux !



Nadia Piantoni - Présidente

Vie Associative

SKI-CLUB DE VILLARD



Quelques mots sur le Ski Club de Villard

Le ski club de Villard est une association loi 1901 qui a vu le jour en janvier 1908.

Elle a pour but depuis plus de cent ans de permettre aux jeunes et aux moins jeunes, tout autour du Massif des Brasses, de pratiquer le ski. Cette année, le club se restructure pour se concentrer et allouer toutes ses ressources sur la pratique et la promotion du ski nordique et du biathlon.

Le **Club de Villard** accueille plus d'une soixantaine de jeunes dès l'âge de 12 ans et autant d'adultes. Il est associé au **Foyer de Villard** pour les plus jeunes avec le « pré-club » qui accueille 90 enfants de 7 à 12 ans.

Le ski club est actif tout au long de l'année car une saison de ski se prépare dès le début de l'été. Nous avons fait de la compétition un de nos principaux objectifs, ce qui nous a permis, au fil de toutes ces années, de voir émerger de nombreux athlètes de haut niveau qui font la renommée du ski club. C'est pour continuer à voir émerger des talents que nous mettons l'accent sur l'encadrement et la prise en charge des jeunes.

Bilan saison 2024 / 2025

59 podiums dont 18 victoires en Grand Prix Régional

15 podiums nationaux dont 5 victoires

24 TOP 5 internationaux dont 9 victoires

4 départs en coupe du monde de Biathlon

3^{ème} place aux Championnats de France des Clubs

Intégrations en équipe

**Gilonne Guigonnat, Théo Guiraud-Poillot,
Voldiya Galmace-Paulin et Lubin Martin**

4 membres en Equipes de France

Noé, Maëlle, Elise, Chloé, Clélia et Jeanne

6 membres en Equipes Comité Mont-Blanc

EVENEMENTS GRAND PRIX DE VILLARD ET RONDE NOCTURNE

Comme chaque année deux objectifs dans la saison.

- **Grand Prix de Villard** rassemblant plus de 300 fondus de la région : **dimanche 15 Février 2026**
- **La Ronde Nocturne**, animation du plateau conviviale et sportive : **mardi 10 Février 2026** (report au 17 suivant météo)

Deux très beaux événements organisés grâce à l'investissement des nombreux bénévoles de l'association.

Vous pouvez soutenir le club en faisant un DON, déductible d'impôts



<https://www.soutienstonclub.fr/project/ski-club-villard-sur-boege>



Pour nous contacter

Foyer (7 à 12 ans)
www.foyerplainejeux.fr

Ski club Fond et Biathlon
www.skiclubvillard.fr



Vie Associative

APE Villard - Burdignin



L'association des parents d'élèves des écoles de Villard et Burdignin est toujours très active pour les enfants et les enseignants. Son objectif est d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques mis en place pour nos enfants.

Pour l'année 2024-2025, nous avons organisé :

- 🍎 La maude, malgré le peu de fruits
- 🎃 La boum d'Halloween, qui remporte toujours un franc succès
- 🎄 Le marché de Noël, particulièrement apprécié des artisans présents et la tartiflette qui a régalé les visiteurs...
- 🍕 La vente de pizzas
- 🌱 Vente de plants, avec cette année une nouveauté : la vente sur place
- 🏃 La course d'orientation, qui a rencontré un grand succès grâce au beau temps
- 🎪 La kermesse, un moment de rassemblement pour les parents, enseignants, enfants ainsi que toutes les personnes qui contribuent au bien-être de nos écoles.

Nous avons réalisé de beaux bénéfices et, surtout, nous sommes toujours très heureux de nous retrouver et de partager ces moments ensemble.

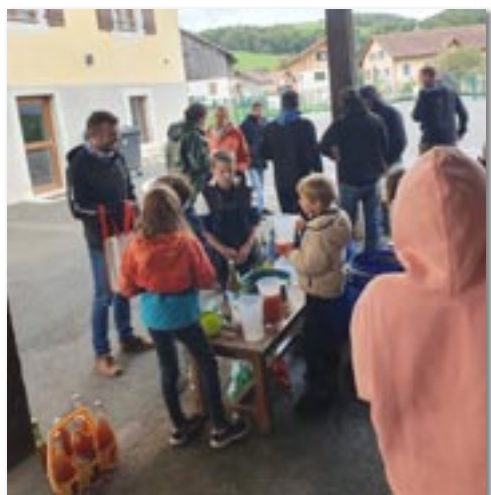
L'année scolaire 2025-2026 a débuté avec notre assemblée générale en septembre. Le bureau s'est légèrement modifié :

Présidente : Claire Delon - Vice-secrétaire : Sarah Prost - Vice-présidente : Julie Santoni
Trésorière : Elodie Gex-Fabry - Secrétaire : Sandy Combaud - Vice-trésorier : Denis Grillet
L'APE est constituée également de personnes ressources très actives.

Le soutien financier et l'aide physique des familles, des habitants de la vallée et des municipalités permettent à notre association de faire vivre les projets des enseignants pour nos enfants.

Nos actions ont déjà démarré pour cette nouvelle année :

- **La Maude** : une belle récolte cette année ! Merci chaleureusement aux familles pour leurs dons, et tout particulièrement à la famille Sallet pour la stérilisation. Nous avons du stock...n'hésitez pas !!!



APE Villard - Burdignin



- **La boum d'halloween**, très convoitée cette année avec de nombreux mets délicieux ainsi que des déguisements hauts en frayeur !
- **Le marché de Noël** → le 6 décembre à Burdignin : artisans, tartiflette et vin chaud seront au rendez-vous !!
- **La vente de plantons** → le samedi 9 mai, sur commande et/ou sur place dans la cour de Villard.
- **La course d'orientation** → le samedi 30 mai. Le lieu n'est pas encore défini, avec 3 niveaux de difficulté, bar et flammekueches
- **La vente de gâteaux** → chaque 1^{er} vendredi du mois devant les 2 écoles à 16h30 : 1€ la part de douceurs faites maison par les parents !!

Notez les dates et n'hésitez pas à venir nous retrouver lors des manifestations ! Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux deux municipalités ! Prenez soin de vous !



LES CONSIGNES DE TRI, VOUS N'AVEZ PAS TOUT COMPRIS ?

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets !



Tous les emballages en verre CONTENEUR VERT



Les encombrants, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, et ampoules

DÉCHÈTERIE



Toutes les ordures ménagères POUBELLE GRISE



Tous les emballages et les papiers CONTENANT JAUNE



Tous les bio-déchets COMPOST



Retrouvez notre
guide du tri



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

QUE METTRE DANS VOTRE COMPOST ?

Le compostage est un procédé naturel, qui permet, avec le temps, de transformer les déchets de cuisine et du jardin en compost, grâce à l'action de bactéries, de champignons et de petites bêtes.



Les déchets compostables



Épluchures de
fruits et légumes



Fleurs fanées
et plantes mortes



Coquilles d'œufs
broyées



Restes de repas souillés
sans viande, ni poisson,
ni sauce



Filtres et marc de
café, sachets de
thé en papier



Tontes de gazon et
mauvaises herbes



Tailles de haies et
branches broyées



Feuilles mortes

Les astuces pour avoir un bon compost

Coupez les déchets épais en morceaux (agrumes, ananas...).



Ajoutez des petits morceaux de carton (fond de boîte d'œufs, rouleaux de papier toilette) avec vos déchets de cuisine afin d'absorber l'humidité.

Retrouvez notre
guide du compostage



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

Comme son nom l'indique, ce sentier a été historiquement créé pour accéder aux places à charbon de bois, mais le charbon de bois que l'on descendait à dos d'homme ou de bêtes jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, n'est plus la ressource du moment. En effet, aujourd'hui on mobilise des grumes de bois d'œuvre issues de l'exploitation des sapins et épicéas que l'on ne descend plus à dos d'homme mais derrière un tracteur forestier. La partie exploitée ne l'avait pas été depuis plus de 30 ans et l'amélioration de l'accès s'avérait nécessaire. Le sentier s'est donc vu transformé en piste, mais sa vocation initiale reste la même : accéder à la ressource.

Pour finir, on peut se questionner sur le besoin de travailler dans les peuplements de bois verts alors que déjà la moitié de la récolte se fait avec des chablis ! La forêt relève le défi climatique et pour ce faire, il faut l'accompagner. Le forestier par le biais de la sylviculture essaie d'apporter des réponses. Couper des arbres en quantité limitée (moins de 20% du capital sur pied) permet :

- de régénérer la forêt en créant des puits de lumière, propices à la germination des graines au sol,
- de contenir la densité de bois à l'hectare, en jouant sur la stabilité des peuplements pour limiter les phénomènes de casse lors des aléas climatiques,
- de travailler sur la diversité des essences en favorisant la plus grande diversité possible,
- De maintenir un état boisé gage de protection de nos sols, de rétention des avalanches, d'abri pour plusieurs espèces floristiques et faunistiques, de notre ressource en eau, car une majorité de nos captages d'eau potable sont sis en forêt, milieu ne recevant aucun produit chimique,
- De conserver une continuité paysagère en évitant les coupes rases,
- d'identifier des arbres à enjeux biodiversité (présence de cavités, décollement d'écorce, champignons, fente...) autant de micros dendros habitats qui participent à la biodiversité.

Ces arbres debout sont identifiés par un triangle inversé et les sylviculteurs essaient d'en répertorier 3/ha, car 30 % de la biodiversité forestière se trouve dans le bois mort.

- d'agir au niveau de la captation du carbone, car la forêt métropolitaine à elle seule fixe 8% de nos gaz à effet de serre soit les émissions de tous les poids lourds du pays. La captation du carbone par la forêt répond à la règle des « 3S » :

- Séquestration : le bois fixe du carbone par le biais de la photosynthèse,
- Stockage : le bois d'œuvre est composé de carbone qui n'est pas réémis dans l'atmosphère,
- Substitution : le matériau bois utilisé dans la construction, pour les sacs, les couverts jetables se substitue à du béton ou du métal beaucoup plus polluant, à du pétrole pour les sacs plastiques et couverts en plastique...

- De mettre en valeur des arbres qui semblent plus résilients, car il faut aussi faire appel aux capacités naturelles d'adaptation des arbres,
- De créer des fenêtres paysagères afin de donner de la vue aux promeneurs,
- De rouvrir le milieu ce qui permet à des espèces héliophiles (qui aiment la lumière) de se développer.

Donc oui, le forestier, dans son action de création de chemin, modifie le paysage forestier localement, car il a essayé au travers de tous les points cités ci-dessus de donner une chance à la forêt d'aujourd'hui de devenir une



Sentier de la Charbonnière avant transformation, puis piste de la Charbonnière après transformation

forêt de demain plus résiliente. Il a vendu les bois à une scierie locale qui va produire de la charpente et des planches qui bâtiront nos maisons sans aller chercher des bois d'Europe du Nord en favorisant l'emploi local, car 300 m³ de bois exploités dans nos forêts, c'est un emploi dans la filière bois qui compte en France un peu plus de 400 000 emplois, ce qui équivaut à la filière automobile.

Bien que cela ait pu échapper à certains et que 30 ans d'usages aient été perturbés, l'action conduite a tenté de répondre à la délicate gestion multifonctionnelle, qui devient de plus en plus compliquée à mener...

Je ne peux clôturer cet article sans aborder plus localement les assauts des scolytes sur les pessières. La forêt communale de Villard n'y échappe pas et la monoculture d'épicéas conduite pendant des décennies récolte son absolutisme.



Peuplement d'épicéa scolyté avant la coupe



Parcelle après la coupe

La preuve étant par les épicéas scolytés qui sont coupés un peu partout dans nos massifs. Tous ces arbres morts, suite à l'attaque des scolytes, laissent 3 options à une commune :

- Tout laisser sur pied en l'état avec un effondrement progressif des arbres sur les chemins voire sur les usagers,
- Tout couper et laisser la nature en libre évolution sachant que l'ambiance forestière est provisoirement perdue,
- Tout couper et replanter. C'est le choix souvent retenu par les communes.

Cela nécessite un diagnostic stationnel réalisé par le forestier (étude de sol croisée aux scénarios climatiques futurs et aux exigences des essences d'arbre). Souvent les peuplements impactés font l'objet de travaux de préparation de la végétation en fin d'été (andainage et broyage des rémanents et de la végétation concurrente sont fréquents). A l'automne suit la plantation de jeunes arbres. Ces arbres sont installés par bouquets, ou en densité pleine et sont souvent protégés par des gaines ou clôtures pour, d'une part, les repérer et d'autre part, limiter les dégâts de la dent des cervidés.



Peuplement d'épicéa scolyté avant la coupe

Parcelle après la coupe

Plantation par placeaux avec protection des plants par gaines

La plantation sera suivie dans le temps par des entretiens, opérations que la commune de Villard effectue chaque année sur différentes parties de sa forêt. Cela a été le cas en 2025 en dégageant une plantation dans le secteur des Ervines. Le façonnage de la forêt de demain commence dès le semis...

